



Lettre d'Information N°30

Compte-rendu Assemblée Générale du 7 octobre 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Le soir du 7 octobre était une première pour Jean-Claude Foucher en tant que président de l'association. Un grand merci à tous pour être venus.

En premier, nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux adhérents : Mr et Mme Duzellier.

Nous allons revenir sur différents points :

1/ l'historique de l'association APG :

APG a été créée en 2016 par les habitants de Gardelle et les voisins proches afin d'éviter l'installation d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) au sein de notre quartier. Nous nous sommes donc tous fédérés pour pouvoir continuer à vivre dans le calme et la sérénité.

Jusqu'en 2016, nous nous connaissions peu. Cette association a permis de faire connaissance avec les gens du quartier et de développer des relations amicales avec beaucoup d'entre nous.

Aujourd'hui, le risque initial s'éloignant, notre association devient une association de quartier pour passer de bons moments ensemble, tout en restant vigilants sur le devenir de ce terrain.

Concernant le terrain près de la centrale électrique, nous allons brièvement vous en parler, en espérant que ce soit la dernière fois. D'après les dernières informations obtenues (sous réserves), il serait en attente d'un compromis de vente avec un promoteur immobilier parisien, pour la construction de maisons individuelles. Il y a environ 10 000 m² constructibles. Concernant la partie non constructible, il y aurait un projet pour la création d'un parc accessible à tous.

2/bilan financier 2022-2023

Bilan établi par notre trésorier Patrice Pouget

La situation est stable.

L'AG 2022 présentait un solde positif d'environ 615 €

L'AG 2023 a un solde positif de 657.58 € (dernier relevé de compte du Crédit Agricole)

Les recettes se montent à :

- 485 € de recettes (adhésions 2023)
- 350 € de recettes (repas du 22/01/2023)
- 7 € remboursement parts sociales Crédit Mutuel, lors du changement de banque.

Les dépenses se montent à :

- 799.37 € (elles incluent l'assurance, achats repas, hébergeur site web, frais bancaires, matériel pour la restauration de la « Croix Saint-Vincent », don « association des amis des Garniers », timbres...

Concernant les adhérents, nous avons actuellement 55 personnes comptabilisées. Nous ne faisons pas de demandes de subvention à la mairie, car ce n'est pas d'actualité.

3/la fête des voisins

Elle a retrouvé son emplacement historique sur la place de Gardelle. Désormais, elle se fera toujours à cet endroit.

4/la fête de la Saint-Vincent

Notre ex-président, Jean-François, souhaitait restaurer cette fête disparue depuis plus de 30 ans.

La 1^{ère} fête de la Saint-Vincent a été un franc succès en 2023. Une trentaine de personnes étaient présentes.

En 2024, elle se fera le samedi 20 janvier (nous évitons le dimanche 21, car c'est le repas des anciens de Flowserve et des adhérents y participent, ce qui les priverait de venir).

Lors de la préparation en 2023, les anciens de Gardelle ont exprimé leur nostalgie du côté festif qui accompagnait la Saint-Vincent et qui pour eux doit se faire à Gardelle.

Propositions et votes sont faits pour débattre des modalités de la tenue de cette fête en 2024.

Jean-Claude propose un repas tiré du sac dans le garage de Momo (que ce dernier chaufferait), place de Gardelle, où chacun apporterait un élément de repas et où l'on prévoirait de servir du vin chaud.

Les gens sont d'accord pour essayer (possibilité éventuellement d'avoir un barnum), et la fête se finirait avec la traditionnelle galette des rois.

Il est bien entendu que cette fête n'est pas à considérer comme une fête des voisins. C'est véritablement une fête APG.

François Pardo propose plutôt de faire un goûter : vin chaud et galette des rois, dans l'après-midi, dans la foulée de la cérémonie de la Saint-Vincent.

La proposition pour un goûter l'après-midi semble plus adaptée, au vu de la météo pas toujours clémente en janvier.

Le fait de servir la galette lors de la Saint-Vincent supprime de ce fait la réunion galette que nous faisons aux Garniers. Les membres de l'association ne sont pas pour l'idée de 2 réunions dans le courant du même mois.

5/APG astronomie

Cette activité a démarré en octobre 2022 avec 12 personnes qui habitent le bas de Gardelle. Elle est animée par Jean-Claude Foucher, Alain Gamba et Martine Duclos.

Jean-Claude pense que l'astronomie peut intéresser plus de 12 personnes. Cette année, un stand a été tenu au forum des associations pour informer les thiernois.

Ce jour-là, 18 contacts ont été pris. Parmi eux 14 ont prévu de venir à la soirée du 20 octobre. 26 personnes au lieu des 12 habituelles imposent des modifications dans l'organisation de ces réunions.

La séance du 20 octobre sera uniquement consacrée à l'observation pour permettre la découverte du ciel nocturne aux nouveaux arrivants. Il sera demandé à ceux qui souhaitent ensuite continuer de venir, d'adhérer à l'association APG à partir de novembre.

Cet été la nuit des étoiles a réuni 6 personnes de l'association. Le lendemain Jean-Claude a animé une soirée à l'Atrium qui a reçu 90 personnes. De l'inédit !

Il est donc clair qu'il y a une demande à Thiers concernant cette activité.

6/Cotisation 2025

Le montant restera inchangé, soit 10 €/personne et 20 € / foyer

APG astronomie peut être amenée à avoir des personnes morales comme adhérent (ex : le creux de l'enfer qui pourrait être intéressé ; la question se pose : les faire payer au tarif APG ou avoir un tarif spécial à 50 € (pour 2 ou 3 séances/an par ex) ?

L'assemblée propose plutôt de facturer une prestation (ex : 5 €/personnes, sans s'occuper de l'entité de la personne morale).

Les prestations à l'Atrium sont gratuites.

Pour APG astronomie, Jean-Claude va avoir besoin de salle pour ses conférences.

Question : Avons-nous besoin de faire rentrer de l'argent pour ces sessions ? APG n'a pas de gros besoin de fonctionnement ?

Si l'activité astronomie devient très grosse en nombre d'adhérents, dans ce cas, Jean-Claude envisagera de faire une 2^{ème} association indépendante d'APG.

7/Site Web

L'association possède un site web depuis 2016 (www.apg-association.fr)

En 2023 il a été totalement relooké afin de lui enlever tout l'aspect agressif de ses débuts.

Des rubriques ont été rajoutées : astronomie, Saint-Vincent.

Les compétences de Jean-Claude pour l'élaboration et modification du site ont atteint leurs limites, il aurait besoin de l'aide de quelqu'un pour lui apporter des compétences plus poussées sur l'utilisation de Wordpress, même s'il s'agit de quelqu'un extérieur à APG

Il a trouvé quelqu'un de TDM qui lui a fourni des tutos mais c'est long et fastidieux pour pouvoir facilement l'utiliser.

Une personne dans la salle signale qu'apparemment à l'ouverture de la médiathèque, il devrait y avoir des ateliers informatiques.

Regis Miallier a dans ses connaissances une personne connaissant Wordpress. Pendant la réunion, contact a été pris avec cette personne qui est d'accord pour nous aider.

Toutes les lettres d'information et les astro-bulletins sont sur le site web.

Par ailleurs, il serait bien de préciser, lors de l'envoi des lettres d'informations, si des photos ont été mises lors de réunions sur ce site web, pour permettre à tous de les voir.

La séance est close et se poursuit par un apéritif et un repas des plus conviviaux.

Le bureau d'APG